

DEMOCRATIE ET TRANSFORMATION SOCIALE EN AFRIQUE

H.M.NOAH *

La vague de rejet des régimes autocratiques a engendré une convergence vers une définition commune de la démocratie. On a constaté un abandon tacite d'expressions qui défiguraient le sens du substantif "démocratie", telles que "centralisme démocratique", "démocratie formelle", "démocratie bourgeoise", "démocratie populaire". La démocratie politique moderne est ainsi un système de gouvernement où les dirigeants sont responsables de leurs actions, dans le domaine public, devant les citoyens, qui agissent indirectement par le truchement de leurs représentants élus; ce système de gouvernement est considéré comme l'ensemble de structures qui détermine les modes d'accès aux principales fonctions publiques, les qualifications des acteurs admis ou exclus à faire acte de candidature, les stratégies que ces agents peuvent utiliser pour y accéder et les règles à respecter pour prendre les décisions qui les engagent vis-à-vis du public.

Simultanément, partout en Afrique, un consensus ¹ s'est formé quant aux conditions minimales à remplir ² par les Etats pour prétendre à cette appellation. De plus, nombre d'organisations internationales surveillent maintenant l'appellation de ces

* Politologue, Université de Douala. Cameroun.

¹ C'est-à-dire un sentiment commun pour un individu capable de se faire une opinion, d'exprimer par son vote aussi bien ses préférences politiques que son intérêt pour la sphère publique (notamment pour le gouvernement de sa communauté d'appartenance) à laquelle est censé l'attacher un fort sentiment d'identification. Aujourd'hui les critères d'admission à la citoyenneté sont sensiblement identiques partout dans le monde.

² Notamment la séparation des pouvoirs, le suffrage universel, le pluralisme politique, la responsabilité, le gouvernement des partis, l'accès et la participation politiques, la souveraineté du parlement.

critères pour inciter la communauté internationale à s'ingérer dans les systèmes bloqués ou conforter les dirigeants dits démocratiques³.

La démocratie institutionnalise une incertitude politique "normale", car l'action politique se transforme en une compétition électorale dont les rivalités socio-politiques constituent les faits de société: les acteurs agissent désormais par le truchement des partis, des associations et des mouvements divers pour formuler des choix, adresser des revendications aux autorités, influencer sur la vie politique.

La problématique principale de ce thème est que la démocratie ne se limite pas à un ensemble d'institutions; elle est aussi l'expression d'une dynamique sociale, mue par une concurrence entre des groupes d'intérêts divers et la coopération au sein d'une société civile formée. Il existe divers types de démocratie dont les diverses mises en oeuvre produisent une grande variété de résultats. La forme spécifique que prend la démocratie dépend des conditions socio-économiques du pays, tout autant que de ses structures étatiques établies ou instituées, et de ses pratiques politiques. Pour le moins, seuls les aspects globaux communs sont pris en compte pour la compréhension du thème. Les démocraties qui se constituent depuis 1990 (La Baule, Juin 1990) en Afrique ne ressemblent pas aux démocraties européennes et américaines du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, car elles ne peuvent espérer se doter progressivement de multiples modes de représentation qu'au fil d'une évolution historique, comme l'ont fait la plupart de leurs devancières. Une multiplicité de partis, d'intérêts et de mouvements s'y disputent simultanément l'influence politique, ce qui soumet l'existence même des sociétés à une dynamique qui ne s'était pas présentée lors des processus antérieurs régis par les partis uniques. Il s'opère une formation de la société civile distincte de l'Etat. Cet aspect montre le changement social de la forme politique qui constitue désormais la dynamique actuelle des systèmes africains⁴. L'évolution démocratique participe de l'effet de la crise de citoyenneté, caractérisée par l'absence de participation politique qui a affecté les institutions autocratiques (Etat/Parti unique) africaines. Il s'agit d'une crise de représentativité et d'identité intérieures et extérieures et, par rapport à la communauté internationale, d'une crise de crédibilité de l'Etat.

³ "L'aide... liée aux efforts accomplis pour aller vers plus de liberté", Bulletin Quotidien d'Afrique. n° 13220 du 21 Juin 1990 (BQA).

⁴ Ensemble de variables de nature sociale, anthropologique, politique, économique, psychologique, structurellement reliées entre elles, et formant un tout cohérent de l'environnement sociétal africain.

La conception libérale soutient que l'Etat, dans une société en voie de modernisation ⁵, a une fonction décisive en ce qui concerne la régulation sociale: dynamique de la cohésion sociale, amenuisement des conflits sociaux entre les classes, production de consensus. Il y a en cela des concordances avec la théorie néo-marxiste qui, tout étant critique sur la notion de consensus, la révèle comme une structure idéelle masquant la domination de l'Etat sur la société; cette domination s'opère grâce à la force ou l'imposition de l'hégémonie ⁶ d'une couche sociale privilégiée qui ne représente pas nécessairement l'expression de la société et/ou de la communauté politique ⁷. La politique démocratique ⁸ investit tout le champ du social, avec ses mythes et ses volumes. Pour expliquer cette appréhension, on développe une méthodologie conjointe (des perceptions libérale et néo-marxiste), dans le but de montrer que la complexité grandissante de la société ⁹ d'une part, l'autonomisation de l'Etat de l'autre ont pour effet d'augmenter les échanges politiques; c'est-à-dire développent les mouvements de périphérisation politique, à la place des conditions d'atonie, l'inertie ou l'arbitraire politiques développées jadis par l'emprise des systèmes autocratiques africains. Ainsi, l'analyste du politique ¹⁰ tente de révéler ¹¹ des traits mutatifs d'une dynamique de transformation, d'où il construit ¹² des faits de changement dans le social.

⁵ HUNTINGTON (S.), "The problem of the study of political change. The change to change", *Comparative Politics*. III (3) Avril 1991, PP. 288-290. L'on peut lire par extension ALMOND (G.), *The politics of Developing Areas* Princeton, N.J., Princeton University Press, 1960.

⁶ conception gramscienne.

⁷ HUDSON (M. C.), "State and legitimacy: an Essay on Arab Political Prospects in the 1990's", in SHARABI (S.), ed., *The Next Arab Decade*, Boulder, Westview, 1988, pp. 28 -30.

⁸ mise en place du suffrage universel comme mode d'expression de la volonté politique et fondement de la légitimité.

⁹ formation d'une société civile (espace de compétition idéologique) ou autonomisation du social.

¹⁰ EASTON (D.), *A System Analysis of Political Life*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1979, pp. 24-25.

¹¹ SCHMEIL (Y.) *Sciences Politiques*, Paris, Colin, 1994, pp. 21-30.

¹² BERGER (P.L.), LUCKMANN (T.), *The Social Construction of Reality*. London Penguin Books, 1976, pp 85 -89.

I - LES TRAITS DE LA MUTATION

Les traits de la mutation sont constitués par l'ensemble d'éléments dont la dynamique amorce des modifications structurelles, suscitant, in fine, un intérêt des populations à la chose politique.

A - La crise psycho-politique

La crise est le résultat des modifications d'un système de valeurs autocratiques dénature par des variations externes, endogènes, compte tenu des perceptions apparues sur les pratiques démocratiques.

1 - L'impulsion idéologique occidentale

Les décideurs occidentaux profitent des situations de crise pour annuler (partiellement) les conséquences politiques de l'ouverture démocratique. En effet tout consensus qui s'établit entre le gouvernement et le peuple dans des pays, à l'exemple du Burkina Faso de T. SANKARA, après la restauration de la démocratie "formelle" a été l'élément qui a joué en faveur des tentatives de résistance aux pressions de la communauté financière internationale dans l'intention de résoudre la question de la dette par des politiques prônant son annulation pure et simple. Pour contrarier ce faire, des "aides conditionnées" ¹³ sont instituées pour soudre des velléités anti-occidentales, et renforcer la domination absolue de l'Occident qui est intériorisée par l'opinion publique des anciens Etats coloniaux. L'on parle donc de l'adéquation expresse des formes démocratiques aux situations locales.

Des droits humains (droits politiques, droits socio-économiques) sont imposés par les instruments artificiels d'une diplomatie occidentale très éloignée à la fois des pays et des drames dont on parle ¹⁴ : il existe une asymétrie dans la perception et dans la défense des droits humains, donc des besoins, fondamentaux ¹⁵ dans des pays dont l'indice de développement humain est médiocre.

Simultanément, on encourage la liberté tout autant qu'on développe des contraintes économiques pour maintenir les peuples d'Afrique sous la domination occidentale.

¹³ BQA, ibidem.

¹⁴ VINCENT (R.J.), *Human Rights and International Relations*. Cambridge, Cambridge University Press, 1986. L'auteur montre comment les droits de l'Homme sont devenus les instruments de la diplomatie actuelle.

¹⁵ VINCENT (R.J.), ed., *Foreign Policy and Human Rights*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, pp. 209 222.

Pour cela, les peuples d'Afrique, à travers l'expression des mouvements contestataires et de révolte semblent soutenir que la prémisses essentielle de tout discours institutionnel est l'autodétermination politique. Les occidentaux acceptent virtuellement cette appréhension bien que, pour eux, de fait, ce soit une crise si étendue, si durablement payée par tous les projets de développement et de justice dans lesquels ils s'engagent (investissement), qui rend urgente et prioritaire la gestion de la re-légitimation dans les pays africains.

2 - La déformation du code Politique néo-colonial

Dans les nations européennes, les bouleversements provoqués par les révolutions politiques, économiques et technico-scientifiques (XVIIIe et XIXe siècle) ont été assimilés tout au long d'une période qui s'est prolongée durant un siècle et davantage. Ces bouleversements ont engendré des contrecoups institutionnels ¹⁶ tels le totalitarisme, le fascisme des années 30, des guerres transmis aux territoires colonisés, superposés aux processus politique et économiques endogènes. Les bouleversements sont donc exportés par la violence, l'oppression et l'aliénation qu'est le phénomène colonial.

La modernisation des systèmes politiques africains a été assimilée par les sociétés, dans un contexte qui les disposait plutôt au rejet. Elle est moins le résultat des changements sociaux qui ont accompagné l'émergence des structures autonomes ¹⁷, que le produit d'une adaptation destinée à introduire des formes institutionnelles nouvelles par rapport aux codes culturels (traditions) et aux exigences des populations locales; puisque le but était de satisfaire les nécessités d'un système extraverti et adapté aux intérêts des puissances (contraintes politiques)¹⁸ et du capitalisme (contrainte économique)¹⁹.

Les déformations structurelles introduites par les spécificités africaines de la libéralisation politique dans le pouvoir néo-colonial ont une portée générale pour les peuples et pays africains. Le système autocratique a développé des contradictions qui ont éclaté à l'intérieur du système de relations politiques avec la société; en effet l'identification, du pouvoir aux masses, la projection de son système de valeur, la virtualité de son emprise sont contrariés par une crise de citoyenneté traduite par l'absence de participation politique des masses.

¹⁶ RUBIN (B.), *Modern Dictators* New York, Mc Graw - Hill, 1987, pp. 21-23.

¹⁷ "les pouvoirs africains", *Pouvoirs*, n° 25, 1983, pp. 5-25.

¹⁸ TORDOFF (W.), *Government and Politics in Africa Hong Kong*, Mc Millan, 1984, pp. 76-80.

¹⁹ *Presence Africaine*, n° 127/128, 1983, pp. 160-161.

L'ouverture démocratique est devenue inévitable dès lors que les élites de la contestation et celle de la collaboration (au pouvoir) se sont alliées pour le mouvement d'ouverture politique. Nombre d'élites ne supportaient plus la domination autocratique²⁰ ; par l'héritage culturel ou par la formation, elles ont acquis une certaine extériorité par rapport aux dispositifs de normalisation autocratique et, elles ont pu se libérer des contraintes excessives. En effet, les couches moyennes, une partie de la bourgeoisie bureaucratique ont pris la direction des mouvements politiques et associatifs, du fait de leur position centrale dans l'Etat; grâce à leur maîtrise des techniques modernes de communication, elles ont pu obtenir l'implication des masses dont l'adhésion a été déterminante pour investir le champ social contre l'appareil autocratique; autrement dit elles ont pu générer la formation d'une opposition politique face au parti au pouvoir, du fait de scissions à l'intérieur du parti unique.

Cette opération est sous-tendue par un démocratisme dont les perceptions diffèrent selon que l'on se constitue élite contestataire ou élite au pouvoir dans la dynamique d'ouverture politique.

3 - L'apparition des prismes différenciés du démocratisme

Les systèmes socio-politiques africains sont tels que n'importe quelle instance se limite sur le concept de droit de base. Les instances laissent émerger sa variété, sur un mode pratique, sous-tendu par les notions de libéralisation et de démocratisation²¹. La différence consiste justement dans le fait que la première est une opération venant essentiellement d'en-haut, visant à contenir les pressions "éversives" et destinée, même avec la concession²² de plus de droits politiques et sociaux, à faire mieux fonctionner le système, quitte à faire accepter un élargissement de la coalition au pouvoir²³ mais, toujours dans le but de renforcer l'élite dominante²⁴ pour maintenir l'opérationnalité de

²⁰ TOURAINE (A.), "la crise dans la tête", l'Arc, n° 70, 1978.

²¹ MORLINO (L), "un modèle à plusieurs variables" Politique Internationale, 1983 N° 1, pp. 53-54.

²² RWANDA: "le chef de l'Etat annonce l'instauration du pluralisme Politique" Bulletin Ouotidien D'Afrique (BQA), n° 13398, des 23, 24, 25 Février 1991.

²³ SENEGAL: "logique démocratique du Sénégal", Jeune Afrique" n° 1578, 27 Mars - 2 Avril 1991 pp 32-33.

²⁴ AFRIQUE: "démocratie à la française", Afrique Internationale: N° 307, Septembre 1997, pp. 8-9.

l'ordre économique international²⁵ ; la seconde est le plus souvent le produit des forces d'opposition qui souhaitent²⁶ à travers la jouissance de tous les droits, faire intervenir dans la lutte politique d'autres classes et d'autres revendications²⁷ sauf à se replier sur des compromis pour des raisons de réalisme ou de transformisme politiques, comme c'est le cas de Abdoulaye WADE du parti social démocrate au Sénégal²⁸, de BELLO BOUBA MAIGARI de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès au Cameroun,... ou de A. YOUSSEFI de l'Union Socialiste des Forces du Progrès au Maroc . La démocratisation sous-tendue par la libéralisation semble le fait politique actuel avec son contenu social de rechange.

Le mouvement de démocratisation participe des instances multiples et des mouvements pluriels, qui ne se bornent plus à demander la reconnaissance des droits individuels²⁹ mais, qui sollicitent des règles garantissant l'égalité, puis des formes plus avancées de participation et de distribution³⁰.

L'ensemble de ces perceptions et de ces valeurs constitue des variables qui amènent les classes populaires à s'intéresser à la politique.

²⁵ Il est hors des possibilités des peuples africains de remodeler les rapports qui caractérisent le monde moderne du capitalisme, des échanges et de la technologie. Les Etats, de ce point de vue, constituent des référents utiles pour les opérations de, "stabilisation" en ce qu'à travers eux, se réalisent l'associativité (LIIPHART (A), "consociational Democracy " World Politics, XXI, 2, Janvier 1969, pp. 207 - 226) de la vie politique et la rationalisation politique des systèmes africains. WALDES (G), "une alternative à la crise économique" Politique Internationale. 1983, n° 6, pp. 81 89.

²⁶ BURUNDI: "débat national sur la démocratisation des institutions "BQA, n° 13556, 11 Octobre 1991.

²⁷ KENYA: "le multipartisme moins la démocratie", Le Nouvel Afrique Asie, n° 100 Janvier 1998 P. 22.

²⁸ SENEGAL: "WADE recommande aux opposants africains d'éviter l'anarchie, BQA n° 13510, du 7 Avril 1991.

²⁹ MALI: " plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestent pour le pluralisme politique", BQA, n° 13403, des 2 - 4 Mars 1991.

³⁰ CARDOSO (F.H), "la démocratie dans la société contemporaine", Politique Internationale. 1983, n° 6, pp 46-52.

B - L'intéressement des classes sociales à la politique

C'est la participation des masses, induite des sollicitudes multiples qu'elles affectent à la politique. Il s'agit d'une adhésion massive à la politique, considérée comme une ouverture politique que nombre d'instances (politiques et économiques) exploitent à leur fin.

1 - L'intérêt pour la Politique

L'attitude participante correspond à celle des individus qui savent quelque chose sur la politique, et qui pensent qu'ils peuvent ou doivent y être actifs ³¹.

Elle génère des comportements politiques sur la base de motivations conscientes, en ce que les classes sociales peuvent espérer obtenir des avantages personnels (protection de dirigeants présumés puissants, aide dans la recherche d'un emploi), y trouver la garantie de promotion plus rapide.

Ce type de motivation n'est toutefois pas isolable d'autres facteurs pouvant susciter la participation des masses, notamment le besoin ressenti de se valoriser par rapport au comportement dominant ou contestataire, le désir de se valoriser en acquérant une qualité élective que n'ont pas la majorité des gens. La participation politique semble être la manifestation d'une croyance plus ou moins fondée en la possibilité d'obtenir des avantages ou la modification des situations jugées insatisfaisantes. En ce sens, adhérer à un parti, manifester sous sa bannière, assister à un meeting deviennent des formes de "prise de parole", alors que la non participation s'apparenterait à une conduite de défection motivée par un sentiment d'impuissance.

L'intérêt pour la politique résulte aussi de la croyance en une obligation morale de participation. Elle apparaît très forte dans les rangs des forces de l'opposition qui, pour des raisons morales inculquent à leurs adhérents le sentiment d'un devoir politique et, font parfois de la non-participation une faute. Ainsi en est-il de l'inobservation des mots d'ordre de boycott des élections, ou celle de tout acte de désobéissance civile qui devient une faute, dans la mesure où ces actions politiques constituent des devoirs que les adhérents doivent assurer dans le but de conquérir le pouvoir. C'est un exemple des choix de non-participation par ceux qui souscrivent à une idéologie dénonçant le caractère trompeur et non démocratique des procédures électives qui ont cours.

³¹ ALMOND (G.), BINGHAM POWELL Jr (G.), *Comparative Politics*, Bonston-Toronto, Little Brown, 1978, 2ème édition., p. 36.

De manière semblable, la participation résulte d'une forte imprégnation ethnique; elle est de ce fait perçue comme une contribution politique consciente, motivée pour faire et assurer soit l'hégémonie de groupe, soit la revendication d'un fait de marginalité sociale.

Manifester, participer, montrer l'intérêt pour la politique, c'est aller aux meetings, c'est défiler dans les rues derrière les porteurs de banderoles, lancer des tracts, crier des slogans hostiles au gouvernement. Adhérer à un parti n'est pas nécessairement le signe d'un fort intérêt personnel pour la politique. L'intérêt pour la politique procède de la diversité des rapports au politique, vérifiable dans la diversité des formes de participation. Ces pratiques ne révèlent pas la même portée et la même signification, selon les groupes, les communautés d'appartenance.

Cependant, les faits de participations des populations, par le truchement d'instances politique et idéologiques plurielles, constituent le fait d'ouverture politique observé dans l'environnement africain.

2 - Les données globales de l'ouverture politique

L'idée - force de la démocratisation est l'ouverture politique sans autre spécialisation. De toutes les contradictions observées dans la société africaine, cette ouverture a isolé celle qui existe entre l'impérialisme et le peuple, laissant sur le fond et accentuant même par convenance, les divisions sociétales et les divisions entre les classes. Certes tous les administrés n'ont pas subi l'exploitation politique et l'autocratie au même degré, ni avec la même intensité; mais désignant globalement le parti/Etat ou la monarchie comme la cause de l'injustice, on insinue que sa disparition amène subito le règne de la justice. On masque donc les inégalités sociales présentes et les bénéfices inégaux que l'ouverture politique apporte aux différentes classes sociales ³²; dans la mesure où le parti unique a révélé son aspect d'instrument de contrôle et de main mise de l'Etat, plutôt que moyen de participation populaire.

Les théoriciens et les militants de la "révolution sociale africaine" tels que les populistes africains R. GBAGBO (en Côte-d'Ivoire), ABESSOLE (au Gabon) SANKARA (au Burkina), Hocine AIT -AHMED (en Algérie), ont perçu les limites d'une ouverture trop polarisée sur la souveraineté politique ³³; ils ont remis ouvertement

³² TOURAINE (A.), Production de la société, Paris, Seuil, 1973, voir chap. VI L'auteur montre comment les modes de productions politiques libérales développent des inégalités socio-politiques du fait du contrôle des circuits économiques libéralisés.

³³ "Hocine Att-Ahmed à Kofi Annan", le Nouvel Afrique Asie, n° 97, Octobre 1997, p. 11.

en cause les mécanismes d'exploitation politique ³⁴ agissant à l'intérieur des sociétés africaines. Dans le processus de démocratisation, surgissent deux classes qui prennent différemment sur elles-mêmes, soit de lutter pour la libéralisation, soit de lutter pour la révolution sociale.

En tant que mouvement de réveil national et d'émancipation culturelle, la démocratisation apparaît être une démarche de "libération". Elle trouve cependant plus d'une convergence avec le programme de restructuration et de manipulation que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, le Club de Londres sont en train de réaliser pour tenir compte de la mondialisation. A cet effet pour se rendre crédibles en tant que classe au pouvoir (sans possibilité d'alternative), les élites africaines lient leur domination politique à un projet d'expansion économique ³⁵ et de construction démocratique "guidée ou "apaisée", ainsi que de prise en charge de responsabilités au niveau international introduisant les Etats dans deux dimensions: la mondialisation et l'intégration Nord-Sud (politique de coopération décentralisée,...).

A l'unification du pouvoir politique (telle le système monocratique parti unique/Etat), on préfère désormais, la multiplication des pouvoirs et des instances politiques, accompagnée d'un renforcement des instruments de contrôle économique (marché, l'aide liée, privatisations ciblées.) pour accélérer la transformation sociale du champ politique démocratique.

II - LES FAITS DE CHANGEMENT

Les faits de changement procèdent de l'amplification des facteurs qui rythment les mouvements sociaux; ces rythmes produisent de nouveaux modes de régulation sociale de l'Etat.

A - La dynamique de l'évolution

Les instances socio-politiques africaines en évolution, notamment les regroupements de toute nature, font de l'outil "démocratie" une alternative très populaire qui introduit une rupture avec le pacte social monopartite et, contribue à l'éclatement du théâtre politique.

³⁴ les raisons du malaise", le Nouvel Afrique Asie, n° 97, op. Cit., p. 18.

³⁵ à titre d'illustration, la construction du pipe line de pétrole depuis DOBA au Tchad jusqu'à Kribi au Cameroun, créant plus de 10.000 emplois Camerounais, a été un thème de campagne politique (au Cameroun).

1 - La rupture du pacte social autocratique

La rupture consiste en ce que les formes sociales (partis politiques, syndicats, association, mouvements) mènent des actions de rejet³⁶ et transgressent les formes instituées pour ébranler les fondements politiques et idéologiques de l'ordre ancien. Elle participe de plusieurs facteurs qui caractérisent la rupture.

a - Les facteurs de la rupture

Nous avons:

- le facteur psycho-politique: La dissimulation des divisions sociales (entre les classes) par les élites au pouvoir est le fondement idéologique des gouvernements monocratiques. La lutte pour la démocratie passe à travers une rupture du rapport politique monocratique qui a caractérisé le système social Etat/Parti unique. Le démantèlement de cette unité du parti³⁷ participe de l'effort des forces sociales qui considèrent la démocratie comme un moyen de promotion sociale, de résolution des inégalités et de restructuration du pouvoir.

- le facteur socio-économique: La tendance au rejet³⁸ semble accélérée par le phénomène de dé ruralisation, de dégradation alarmante des conditions de vie du fait de la crise économique pour laquelle des mesures d'austérité, imposées par les programmes d'ajustement structurel, affectent les groupes, menacent leur position, amplifient l'insatisfaction économique traduisant ainsi la contestation en termes institutionnels, notamment la question de la re-légitimation du pouvoir.

³⁶ EIZNER (N.), LEGER 5d; "la montée des actions directes", Autrement, Paris, n° spécial 1968/1978, p. 270 sq.

³⁷ MAHMOUD BEN ROMDHANE (dir.), Tunisie. mouvements sociaux et modernité, Paris, Karthala, série Codesria, 1997, pp. 154-160.

³⁸ TILLY (C.), From Modernization to Revolution. Reading, Mass., Addison - Westley, 1978, p.73.

- le facteur politico-culturel: Des fronts idéologico-culturels ou confessionnels qui se constituent dans les trames sociétales sont relégués dans les universités, ou parmi les couches supérieures qui désespèrent de trouver un emploi et une promotion mais, qui ne sont pas en condition de proposer une stratégie de "libéralisation" attractive pour les classes moyennes et surtout les classes populaires³⁹.

La brèche résulte de la conjoncture de ces facteurs. Elle gagne de proche en proche l'ensemble des valeurs de l'ordre institué, en mettant en cause les noeuds institutionnels dominants.

b - La rupture de la légitimité autocratique

C'est l'instant ou la période où s'expriment ou s'affirment les extrémismes politiques, où se généralisent les mobilisations: boycott, grève, désobéissance civile. La rupture avec l'ordre ancien modifie la situation; car elle ouvre aux yeux des agents mobilisateurs, la perspective d'une prise de pouvoir, d'autant plus que les affrontements (avec les forces de l'ordre) font brusquement apparaître la "perte de légitimité" du régime existant. Les pratiques extrémistes se développent à la mesure de l'enchaînement des actions qui disqualifie les partisans de solutions modérées; par ces pratiques s'affirment des conceptions radicalement nouvelles de la vie sociale, qui peuvent un temps séduire les autres groupes que ceux qui y ont adhéré initialement.

L'effondrement des schémas et des représentations qui assurent habituellement des soutiens au régime, et l'échec patent des procédures ordinaires de légitimation auprès de vastes secteurs de la population, permettent aux acteurs mobilisateurs de proclamer l'inefficience et l'illégitimité du pouvoir. On assiste à un usage politique des mécontentements hétérogènes (économiques, sociaux, culturels) qui favorise une extension des mobilisations. Les défections se multiplient dans les rangs du pouvoir, les alliances changent; la légitimité du pouvoir doit alors être établie sur de nouvelles bases (aptitude de l'Etat à fournir du travail à tous, à améliorer les conditions de vie des groupes défavorisés, à susciter la reprise économique). La transformation des soutiens s'accompagne d'une définition renouvelée de l'Etat (comme nous le verrons plus loin). La rupture compromet l'ensemble des accords qui ralentissent la stabilité de l'ordre social et politique autocratique. La délégation du pouvoir résulte ainsi d'une rupture des repères stables et du doute qui se généralise quant à la légitimité morale et à l'efficience du régime. Les valeurs et les croyances acquises sont contestées. Une nouvelle conception de la légitimité surgit, soit que les groupes dominants et les dirigeants

³⁹ MUNSON Jr. (H.), *Islam and Revolution in the Middle East*, New Haven, Yale University Press, 1988, pp. 103-104 et 135.

adoptent de nouvelles stratégies de légitimation, soit qu'ils doivent céder la place à d'autres groupes, porteurs de croyances différentes, ou du moins composer avec eux.

Cette rupture suscite l'éclatement du théâtre politique.

2 - L'éclatement du théâtre politique

Cette dynamique tient à la précarité de l'Etat, dont les rapports institués dans la société sont déconstruits par les formes sociales (partis, associations, mouvements, syndicats) contestataires.

a - L'Etat en question

Le politologue Guillaume O'DONNEL ⁴⁰ a construit un modèle et des fonctions d'un régime dit bureaucratique - autoritaire, applicable aux Etats/Parti africains: le processus de croissance ne pouvait se produire qu'à condition de bloquer les instances de participation qui venaient de la base et, parfois les ambitions populistes, souvent alimentées par les mêmes oligarchies, empêchant toute possibilité de démocratie compétitive. La seule concession était la cooptation des technocrates pour exploiter leur compétence. Cette expérience politique et sociale, par sa profondeur et son étendue, se réalisait à travers la suppression de la vie politique démocratique, le contrôle sur les syndicats, la censure, la manipulation de tous les moyens de communication. L'Etat africain a relativement peu consenti délégation aux structures connexes, accélérant ainsi la précarité de son influence et de son autorité; ce sont les insuccès quasi généralisés qui mènent à la crise de l'Etat. La libéralisation d'abord politique, puis sociale aboutit à laisser le champ libre aux mouvements divers ⁴¹. Les répercussions les plus évidentes de l'insatisfaction et de la contestation se manifestent en termes d'instabilité au niveau anthropologique.

b - le social captif du politique

Le manque de discipline politique établie amène les instances économiques et sociales à s'exprimer en termes non économiques.

⁴⁰ Modernisation and Bureaucratic Authoritarianism, Berkeley, Institute of International studies, 1973. L'auteur élabore ce modèle à partir des paramètres recueillis en Amérique Latine.

⁴¹ SIERRA LEONE: "Appels en faveur de la libéralisation du régime", BQA, n° 13414 du 19 Mars 1991.

Dans les sociétés multi-ethniques ou à caractère pluriel, la lutte pour le pouvoir ou pour l'accès aux ressources économiques débouche sur des revendications à caractère culturel, facilement intelligibles aux masses rurales et à tous les groupes vivant dans l'espace de la tradition ⁴² : le tribalisme en Afrique noire, notamment la caste au Sénégal, l'intégrisme dans les pays arabo-africains, le subnationalisme du fait des minorités en situation de révolte. Les idéologies de protestation restent liées à une agitation permanente, incapables de réaliser un projet cohérent de transformation sociale et culturelle pour lequel se battent les groupes sociaux importants ⁴³. Le vrai problème de la démocratisation réside dans la difficulté d'institutionnalisation ⁴⁴ sociale de la politique. Elle participe de la production des normes, en vain.

c - La Précarisation des normes

La virtualité de règles normatives acceptées pour les périodes de transition dans la plupart des pays africains, la haute incidence des régimes de pouvoir personnel ou fortement personnalisés ⁴⁵ expliquent pourquoi la succession est plus souvent une crise de stabilité qu'une épreuve de maturité politique. L'absence de règles induit une fragmentation du corps social, générant alors des tensions qui participent de la remise en question globale de l'existence de l'intérêt partagé par de vastes secteurs sociaux quant à la continuité de l'Etat et des institutions ⁴⁶.

d - La mise sur l'institutionnalisation courante

Cette mise constitue un bilan contextuel actuel d'où l'on peut faire des projections politiques sur le devenir des systèmes en transition.

La transition a été, presque interrompue par des coups d'Etat militaires, dont le retrait ultérieur des militaires du pouvoir implique en général la résurrection de systèmes à

⁴² TORDOFF (W), *Government and Politics in Africa*, Hong Kong, Mc Millan, 1984, pp 98 - 99.

⁴³ LOURAU, *L'analyse Institutionnelle*, Paris, Minuit, 1970, pp. 10-11.

⁴⁴ L'institutionnalisation est la reconnaissance du caractère nécessairement contraignant et de la légitimité sociale de certains rôles, appareil ou instance de gouvernement, qui sont censés accomplir des fonctions sociales ou politiques.

⁴⁵ - DECALO (S.), "african personal Dictatorships", *Journal of Modern African Studies*, 23(2), 1985, pp. 209-237.

⁴⁶ CLAPHAM (C.), "Political succession in the Third World", *Third World Quarterly*, January, 1988, p. 285.

plusieurs partis ⁴⁷ . Certains présidents (SENGHOR, NYERERE) avaient mis en oeuvre avec succès un mécanisme de dévolution volontaire du pouvoir il en a été ainsi au Cameroun. Au Sénégal, avant de préparer la succession à la présidence, on a remplacé le monopartisme par un système à trois partis et libéralisé, sans aucune discrimination, la formation des partis. Un cas de transition du régime à parti unique à un système à plusieurs partis est représenté par l'Egypte, la Tunisie; un processus semblable s'est développé dans les pays d'Afrique Francophone. Qu'il s'agisse de parti unique comme en République Démocratique du Congo, ou en Ouganda, ou de partis concurrents ailleurs, la plus grande contribution des partis politiques à la stabilité des États consisterait à fournir une structure à travers laquelle se fonderait une coalition d'intérêts politiques assez puissante pour garantir la durée du gouvernement ⁴⁸ .

L'institutionnalisation, même quand le démocratisme est l'objet de controverses, sert à maintenir en vie le pacte politique, comme au Botswana, ou en Côte-d'Ivoire avec le PDCI (parti Démocratique de Côte-d'Ivoire), ou encore sur Sénégal avec le PS (parti Socialiste), ou au Cameroun avec le RDPC (Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais).

Malgré la multiplication des solutions libérales, bien que son institutionnalisation soit encore loin d'être achevée, la démocratie a été quand même pratiquée dans nombre de pays africains, surtout anglophones. Les sociétés africaines qui s'écartent des régimes autoritaires peuvent combiner différentes composantes pour produire différentes démocraties; ces démocraties ne se caractérisent pas par une progression continue mais, reposent sur l'existence d'une matrice d'où peuvent émerger des combinaisons potentielles démocratiques à des degrés différents. SKLAR (Richard) en distingue quatre types essentiels en Afrique: les démocraties libérales, les démocraties guidées, les démocraties sociales, les démocraties participatives (et en plus une cinquième catégorie la démocratie associative valable ⁴⁹ pour une société partagée; le point d'arrivée devrait être une démocratie libérale et sociale, participative et, si possible associative .

Cette dynamique sociale observée se matérialise structurellement par des activités distinctes des formes d'institutions, de pratiques socio-politiques caractéristique des processus démocratiques.

⁴⁷ Collier (R.), *Regimes in Tropical Africa*, Berkeley, University of Californian Press, 1982.

⁴⁸ RANDALL (V.), éd., *Polical Parties in the third World*. London, Sage, 1988, p. 184.

⁴⁹ SKLAR (R.), "Democracy in Africa", in CHABAL (P, D), *Political Domination in Africa*. Cambridge, Cambridge University Press, 1986, pp. 18-27.

B - La matérialisation de l'évolution

Elle constitue l'ensemble d'éléments qui participent de la réalité structurelle et sociale de la libéralisation politique.

1 - La Périphérisation politique

Ce phénomène conduit à l'affranchissement social des contraintes symboliques⁵⁰, à la transgression des règles du jeu fixées par l'ordre politique, à la "violation" des normes institutionnelles qui commandent la légitimité des discours⁵¹ et des pratiques. La périphérisation participe des mouvements qui échappent au contrôle du pouvoir. Elle se traduit par l'inobservation des rites; les comportements politiques deviennent anti-institutionnels dans la mesure où ils récusent la médiation des appareils traditionnels de pouvoir, considérés désormais comme des instruments d'oppression et aliénation. Ces actions relèvent les règles occultes qui modèlent les stratégies des différents acteurs de la contestation politique⁵². La contestation de l'ordre politique institué aboutit à la démonétisation du monopole de la violence réservé à l'Etat⁵³; à la désacralisation de la violence exercée par l'Etat correspond la fin du caractère, sacrilège de la violence anti-étatique; le développement de la violence privée qu'on observe à l'intérieur de l'Etat devient le point d'aboutissement du mouvement de périphérisation.

La périphérisation se traduit aussi par l'expérimentation de pratiques sociales de rupture quotidienne, par la mise au point de nouvelles formes d'interventions politiques donnant corps au champ de la contestation⁵⁴. Dans ce champ, le discours et le geste sont intimement mêlés et se confortent réciproquement. Le but n'est plus la recherche de solution mais, de mettre à l'épreuve de nouvelles pratiques sociales dans des espaces limités et des luttes ponctuelles où serait brisée la relation traditionnelle de pouvoir, liée à la représentation sociale et à la délégation.

⁵⁰ TOGO: "L'opposition demande à la population "de se mobiliser" BQA n° 13461 du 30 Mai 1991.

⁵¹ SCHMEIL (Y.), Sciences Politiques, op. cit., pp 84-88.

⁵² EIZNER (N.) LEGER Cd.), "désobéissance civile et luttes autonomes" Alternatives n° spécial, 1968/1978, pp. 294 sq.

⁵³ MADAGASCAR, "réveil de la violence", BQA. n° 13565, 24 Octobre 1991.

⁵⁴ CAMEROUN: "l'opposition maintient ses consignes de désobéissance civile" BQA n° 13514, du 13 Avril 1991.

Les partis politiques, les associations, des syndicats et mouvements divers forment des blocs commués en groupes de revendication et de contestation⁵⁵. Ces groupes s'expriment par des mouvements d'agitation diffus ou par des violences sporadiques. La première catégorie⁵⁶ comprend les déviants, marginaux, minoritaires ou exclus⁵⁷ dont les valeurs, les discours ou les pratiques ne coïncident pas avec ceux qui sont admis et reconnus par l'ordre institué. Parmi ces mouvements qui luttent, les plus dynamiques sont les minorités nationales⁵⁸, les femmes⁵⁹, les jeunes qui, après avoir été longtemps exclus des circuits de décision politiques, et contraints à une participation passive et dépendante, assument, revendiquent même leur spécificité, pour récuser certaines normes fondamentales du système. Résistant à cette entreprise d'unification démocratique, des groupes ethniques⁶⁰, des communautés locales cherchent à préserver⁶¹, ou à voir reconnue constitutionnellement leur identité spécifique, c'est-à-dire "nationalitaire"⁶². La périphérisation par la critique de l'ordre institué est le fait de certaines fractions de classe dominante intellectuelle, (étudiants, journalistes)⁶³ capables, par héritage culturel ou par formation, d'acquérir une certaine extériorité⁶⁴ par rapport aux dispositifs de normalisation et de se libérer des contraintes excessives.

⁵⁵ HEBERLE (R.), *Social movements. An introduction to political sociology*. New York, Appleton - Century Crofts, Inc., 1951, pp. 6-17.

⁵⁶ LYOTARD (J.F.), "Expédients dans la décadence", in *Politiques de la philosophie*. Paris Grasset, 1976.

⁵⁷ SENEGAL: "la revanche des castés", *L'Autre Afrique*. n° 23, 29 Octobre - 4 Novembre 1997 pp. 8-18.

- LYOTARD (J.F.), *Rudiments païens*. Paris, UGE, Coll. 10/18, 1976, p. 116.

⁵⁸ *Guerres d'influences au Liberia*, *L'Autre Afrique*, n° 8, du 9-15 Juillet 1997, pp. 20-21.

⁵⁹ TOGO: "l'opposition politique s'organise et les femmes manifestent", BQA, n° 13413, des 16, 17, 18 Mars 1991.

⁶⁰ CONNER (W.), "The Politics of Ethnonationalism", in *Journal of International Affairs*, 97, 1973.

⁶¹ SENEGAL: "une opposition atomisée", *Africa International*, n° 302, Mars 1997, p. 78.

COTE-D'IVOIRE: "les clivages politiques épousent les frontières des régions", *L'Autre Afrique*, n° 10, du 23-29 Juillet 1997, p. 29.

⁶² DULONG (R.), "la crise du rapport Etat/Société locale" in *La crise de l'Etat*, Paris, PUF, 1976, p. 226 sq.

⁶³ TOURAINE (A.), « la crise dans la tête », *Ibidem*.

⁶⁴ "l'opposition . . . intellectuelle..", *Problèmes Politiques et Sociaux*, la Documentation Française, n° 311, 27 Mai 1997.

Les mouvements de démocratisation révèlent une périphérisation de son expression divers et pluriel. Cette autonomisation du social se produit à l'intérieur d'un champ sociétal par l'état transformé tente de stabiliser.

2 - La formation d'une société civile

La société civile est formée à partir de l'autonomisation du social par rapport au politique. Cette formation procède de l'amenuisement politique des supports sociaux⁶⁵ de l'Etat; elle est caractérisée par des rapports collectifs des acteurs sociaux; ces rapports définissent une logique politique spécifique qui fragmente la structure de parti unique, en raison de la perte de son hégémonie idéologique⁶⁶.

Supposons que le principe du pluralisme politique soit admis en compensation de la perte de l'hégémonie idéologique du parti unique. En effet l'Etat africain ne pouvait plus assurer la stabilité du régime par la capacité d'endettement du parti unique; il fallait négocier l'ouverture démocratique. L'expression la plus menaçante de cette perte d'hégémonie pour la stabilité des régimes est l'émergence dès la fin des années 80 des mouvements qui mobilisent les citoyens dans les quartiers, les universités; cette base sociale a dépassé son nombre car elle est en contact permanent avec les catégories sociales situées en bas de l'échelle sociale. Le parti unique africain avait exclu ceux qui avaient une mentalité de militant, pour ne retenir que des opportunistes non habitués à prendre des initiatives et qui ne se mobilisent qu'à la suite des mots d'ordre reçus sans risques, des instances supérieures. Ces exclus ont constitué des multiples formes d'organisations volontaires indépendantes de l'Etat en association avec les classes populaires.

La société civile s'est progressivement constituée à partir des mouvements syndicaux, des mouvements de jeunesse, des associations culturelles et artistiques, et même des associations de femmes. Dans nombre de pays, notamment en Tunisie dès 1978 UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens), et l'UGET (Union Générale des Etudiants Tunisiens) sont devenues les symboles de la résistance de la société civile au contrôle systématique de l'Etat (par le truchement du parti destourien). Au Cameroun, après la Tripartite de Novembre 1991, dans les débats sur la société civile, l'on évoque la forme de regroupements des sociétés pré-industrielles structurée par deux catégories: la première, socio-traditionnelle, est représentée par les mosquées,

⁶⁵ TERRELL (L.), "Social Stress, Political Instability and Levels of Military Effort", in *Journal of Conflict Resolution*, XV 3, Septembre 1971, pp. 339, 347.

⁶⁶ MAHMOUD BEN ROMDHANE, *OP. Cit.*, p. 164 et p. 167.

les églises, les confréries religieuses, et les groupements de parenté; la seconde moderne, idéologico-politique, est représentée par les syndicats, et les partis politiques, les associations tel CAP-Liberté.

La conception de la société civile oriente vers un espace de l'hégémonie idéologique régi par les organisations prétendument privées. La société civile est l'espace de la compétition idéologique. GRAMSCI a concentré son attention sur le phénomène d'hégémonie idéologique, en distinguant la notion de domination dans le sens de coercition par la force ou menace de la force et, la notion d'hégémonie dans le sens d'intériorisation par une catégorie sociale des normes produites par une autre catégorie sociale. La notion gramscienne de société civile ne prend son sens véritable que dans sa relation avec la notion de société politique. Si la société politique est l'espace de l'hégémonie idéologique, la société politique est l'espace de la domination par la force et de la menace de la force. La fonction hégémonique est une fonction de direction, d'autorité symbolique qui s'exerce par le moyen d'organisations prétendument privées tels les syndicats, l'Eglise, les mouvements de conscience et autres formes d'activisme social.

En demeurant indépendantes de l'Etat, parfois des partis politiques, ces catégories sociales dont l'appartenance et les intérêts demeurent différents, peuvent faire obstacle aux actions arbitraires des dirigeants; elles peuvent aussi contribuer à rendre les citoyens plus conscients des préférences d'autrui, plus confiants dans leurs actions et plus imprégnés d'esprit civique dans leur volonté politique.

La société civile fournit un relais, en matière de gouvernement, entre l'individu et l'Etat; cette instance médiate est capable de résoudre les conflits et discipliner la conduite de ses membres sans coercition de la part des pouvoirs publics. Ce rôle est dévolu aux ONG exerçant leurs activités en Afrique, car ces organisations, par leurs aides multiples, évitent aux décideurs de faire face à un afflux de demandes qui rendrait les systèmes africains ingouvernables.

La formation de la société civile contribue au changement du rôle de l'Etat africain.

3 - La rénovation de l'Etat africain

La nature de l'Etat, c'est-à-dire le bloc social qui gère l'Etat, demeure importante car, malgré les mesures de libéralisme et de privatisation, l'Etat est destiné à intervenir pour défendre l'intérêt national (accumulation locale du capital, emploi et services publics essentiels).

L'Etat devient un facteur de l'organisation des marchés, où le capital étranger garde son hégémonie à travers une alliance instable avec les classes dominantes locales. Ce changement qui s'affirme, réside dans la façon dont les responsables politiques sont appelés à intervenir non pour se substituer aux acteurs économiques et nier les contraintes auxquelles ils sont soumis, mais pour contrôler l'application des règles qu'ils se sont fixés et agir sur le milieu dans lequel ils travaillent. Interdire les monopoles revient à protéger les petits producteurs contre les grands au nom du respect de la libre concurrence. C'est, dans l'esprit, une démarche comparable à celle qui conduit les Etats à lutter contre la corruption ou à redistribuer une partie des revenus de la nation.

Reste aux pouvoirs régaliens à maîtriser l'environnement culturel des entreprises et des citoyens en réorganisant la justice, la sécurité ou mission prioritaire, l'éducation et la formation. L'Etat défend sa propre légitimité et sa propre continuité par les méthodes basées sur le clientélisme ou sur une présumée "rationalité productive" mais, jamais sur l'affrontement ouvert et sur la démocratie : plus important que le politique est aujourd'hui le social. Intégrés dans l'appareil de l'Etat, même les radicaux politiques "qui pourtant dénoncent la dichotomie entre oppresseurs et opprimés (au-delà de l'ouverture légale et formelle) finissent par créer une nouvelle élite qui "s'autoperpétue" du fait que lui est confiée l'exclusivité du pouvoir ⁶⁷ .

L'on voit donc que la politique démocratique développe des signes d'amorce de transformation qui évoluent vers des structures rendant tangibles les faits transformés. Des faits admis et contrôlés par la coopération internationale. La politique démocratique est perçue comme le scénario de la "grande politique", puisqu'il s'agit de créer un "nouvel équilibre" favorable au Nord, malgré le déchaînement des forces sociales déstabilisantes au Sud ⁶⁸ . La composante majeure de ce processus est l'exigence d'une relégitimation des gouvernements africains. Le monde occidental est devant un choix: soit seconder les démarches évolutives en Afrique en offrant des conditions meilleures d'échange et d'intégration, soit subir les secousses que l'Afrique fait parvenir au Nord. La sanction militaire n'a aucune possibilité de résoudre des problèmes ayant leurs origines dans des causes économiques, sociales, politiques et culturelles. La seule hypothèse à la fois de paix et de sécurité suppose la reconnaissance réciproque de toutes les parties sociales et un effort commun sans discrimination pour le développement, la parité et le pluralisme.

⁶⁷ RUBIN (B.), *Modern Dictators*, New York, Mc Graw - Hil}, 1987, pp. 144-145.

⁶⁸ HEBERLE (R.); *Ibidem*.